Image not found or type unknown

Evaluation de la représentativité dans un groupe

Par **Daniel_LL**, le **24/10/2008** à **22:30**

Bonjour

Suite à la loi d'aout 2008

Lorsqu'une entreprise est composée de plusieurs sociétés, elles mêmes subdivisées en établissements,

la représentativité des organisations syndicales doit elle être
- Evaluée tous les 4 ans lorsqu'un cycle complet d'élections CE
- Réactualisée tous les ans au fur et à mesure des élections dans les établissements?

En vous remerciant

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés